

Édito/

mars 2021

Chères consœurs, chers confrères,

Dans le sillage du [Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Veran](#), ainsi que de la quasi-totalité des [Ordres professionnels](#), j'invite tous les infirmiers libéraux de La Réunion et de Mayotte, s'ils ne l'ont pas déjà fait, à se faire vacciner contre la Covid.

A ce jour, les professionnels de santé éligibles à la vaccination restent trop peu nombreux à s'être fait vacciner. Et pourtant, professionnels de proximité par excellence, les infirmiers libéraux représentent, à plus d'un titre, la sécurité, la confiance et l'exemplarité pour la population réunionnaise et mahoraise.

Conscient du défi que représente la vaccination des professionnels de santé et, éligible à la vaccination, j'ai décidé, dès le 19 janvier dernier, accompagné par l'ensemble des présidents d'URPS de plus de 50 ans, de [me faire vacciner](#) pour encourager les professionnels de santé à en faire de même. J'entends les doutes et les craintes, mais gardons à l'esprit que les soignants ont un risque majoré de contracter la Covid et que la vaccination présente pour nous un intérêt individuel et collectif en permettant de protéger les patients et les populations les plus fragiles.

Par ailleurs, le Préfet a récemment décidé de placer La Réunion en couvre-feu. **Qu'il**

s'agisse d'une mesure de confinement ou d'un couvre-feu, les infirmiers libéraux ne sont pas soumis aux restrictions de déplacement dès lors qu'ils sont dans l'exercice de leur fonction et qu'ils sont en capacité d'en attester en présentant leur carte professionnelle.

Ce mois de mars, décisif à de nombreux égards, l'est aussi pour la représentativité de notre profession.

En effet, les infirmiers libéraux seront invités à choisir leurs représentants URPS [par vote électronique](#), du **mercredi 31 mars 2021 à partir de 12h jusqu'au mercredi 7 avril à 12h (heure de Paris)**. Il sera alors temps, pour les deux listes syndicales qui s'affrontent, de soumettre leur programme à l'ensemble des infirmiers libéraux de nos deux territoires pour les cinq années qui viennent. Au terme de ce processus démocratique, une nouvelle équipe sera élue, elle choisira une nouvelle présidence qui prendra les rênes de notre URPS Infirmiers.

A l'heure des choix, j'invite l'ensemble des infirmiers libéraux à regarder et à évaluer le travail accompli par l'équipe actuelle dont je tiens à saluer l'engagement et l'investissement au service de notre profession.

Je n'oublie pas combien ces élus, qui ont tant fait pour contribuer à

promouvoir la place des infirmiers libéraux dans l'Océan Indien, se sont mobilisés pour porter des projets innovants et valorisants pour notre profession.

- [L'étude sur les conditions d'exercice des infirmiers à La Réunion et à Mayotte en 2019](#) ;
- [L'étude UNONO WA MAORE avec Santé Publique France](#), à Mayotte en 2018 et 2019 qui n'aurait pu aboutir sans l'investissement d'Éric Roussel, représentant URPS à Mayotte, à la mobilisation des infirmiers libéraux, encadrés par deux infirmières coordinatrices qui ont su faire preuve, dans un contexte difficile, d'un grand professionnalisme ainsi qu'à la détermination et à la gestion méticuleuse d'Olivier Brissonnet.
- Le projet REVARUN relatif au suivi et à la prise en charge ambulatoire des patients, porté par deux élus URPS, Anne-Laure Albisetti et Evelyne Plu, devrait pouvoir enfin voir le jour grâce à [l'application numérique, déployée par le GCS TESIS, « LIEN L'APP »](#) qui, mise à disposition gratuitement des infirmiers, permettra un échange sécurisé entre professionnels de santé via un smartphone.
- Le projet d'astreintes infirmières de nuit dans les EHPAD de l'Ouest de La Réunion a démarré avec succès le 2 janvier 2021 grâce à l'engagement et à l'efficacité de Nicolas Bocquelet, infirmier référent de l'URPS Infirmiers qui propose aux infirmiers libéraux d'assurer des astreintes et des interventions indemnisées dans les quatre EHPAD de l'Ouest, dans un premier temps et qui, deux mois après son lancement, recueille la satisfaction unanime des différents protagonistes (la Fondation Père Favron, le groupe Médiaustral,

l'ARS Réunion et les infirmiers libéraux mobilisés).

- Les projets de CPTS, que ce soit la CPTS Grand Sud, dont la vice-présidente est Evelyne Plu, secrétaire de l'URPS Infirmiers ; que ce soit la CPTS Ouest, dont la petite Maison verte (Maison de soins libérale) installée au CHOR, portée avec force et détermination par Teddy Noël, référent URPS et infirmier coordinateur du projet ; ou que ce soit le projet de CPTS Nord, à l'initiative d'infirmiers libéraux dont Valérie Legal, motivée et déterminée à promouvoir et fédérer autour d'un projet qui devrait se concrétiser courant mars 2021.
- La gestion de crise sanitaire, comment, à cet instant, ne pas évoquer le sujet qui a mobilisé l'ensemble des élus URPS aux côtés de l'ARS et de la Préfecture depuis mars 2020, pour proposer des formations au dépistage (RT-PCR et antigénique) en partenariat avec le CHU et les laboratoires, rédiger une charte éthique et déontologique pour l'organisation des tournées dédiées, superviser et porter la création des CAD, des centres de vaccinations ambulatoires, recenser et mobiliser les IDELS qui pratiquent les RT-PCR ou les TAG pour la PTA (Plateforme Territoriale d'Appui) et enfin, en partenariat avec l'ARS et l'Assurance Maladie, gérer, encadrer et organiser le suivi de l'isolement à domicile des patients atteints par la Covid, après appel de l'Assurance Maladie, avec le soutien de la PTA et de TESIS qui, grâce à l'application « LIEN L'APP », permet la notification instantanée au médecin traitant du passage de l'IDEL, soit désignée par le patient, soit choisie par lui sur une liste de professionnels à proximité de son domicile.

Comme vous pouvez le constater, cette mandature qui s'achève, fut riche et

intense et, espérons-le, aura permis, a minima, de faire reconnaître par la profession et les autres professionnels de santé, les rôles et missions d'une URPS et de Tip@sante comme représentants de l'ensemble des professionnels de santé libéraux.

Nous avons, les dix élus, tous bords confondus, souhaités, chacun selon ses disponibilités et sa volonté, s'engager et construire une URPS plus proche, plus réactive, plus transparente et plus visible, au service des infirmiers libéraux, en les informant, en les représentant avec la volonté farouche de promouvoir un

accès à la santé pour tous, dans le respect du libre choix du patient.

Et ces nombreuses missions que nous avons remplies au service de tous, n'auraient pu se concrétiser sans l'aide précieuse de notre chargée de mission, Émilie Dumez, à qui je tiens, à l'instar des élus de notre URPS, à rendre un hommage tout particulier pour sa disponibilité, sa réactivité et son très grand professionnalisme.

A bientôt,

Alain Duval,
Président